

Office national de l'énergie—Loi

Les consultations sont tellement à la mode qu'elles commencent presque à empêcher qu'on fasse quoi que ce soit au Canada.

● (1650)

J'aurais préféré vivre à une époque où les choses étaient plus simples. J'aime ce que les Pères de la Confédération avaient décidé. Ils pensaient que le gouvernement fédéral devrait avoir la prépondérance dans tel secteur et les provinces dans tel autre et que chacun devrait faire son travail respectif, mais non pas de façon isolée. Je le répète, il arrive parfois qu'une politique ou une mesure d'un des échelons de gouvernement touche le domaine de compétence de l'autre échelon gouvernemental. A cause de cela, pour de simples raisons d'ordre pratique, et non pas seulement parce que c'est logique et que la courtoisie l'exige, le gouvernement fédéral doit normalement dire à l'autre échelon, qu'il s'agisse du gouvernement de l'Alberta ou de celui du Nouveau-Brunswick: nous songeons à prendre telle mesure et nous voudrions savoir si cela influera sur vos propres lois et si cela pourrait vous empêcher d'une façon quelconque d'atteindre vos objectifs dans un certain domaine, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'énergie ou des pêches. Le simple bon sens l'exige et l'on ne peut pas adopter une loi pour arriver au même résultat. D'ailleurs, pourquoi cela serait-il nécessaire?

Quand on en arrive au Canada à se méfier tellement des intentions des autres et à faire si peu confiance à quelqu'un qui siège dans un autre Parlement ou qui fait partie d'un autre cabinet et qu'on se méfie automatiquement de cette personne simplement parce qu'elle ne fait pas partie du même clan que soi-même, ce n'est pas la loi qui est à blâmer; ce n'est pas parce qu'on n'a pas de lois appropriées qu'on éprouve des problèmes. La cause du mal est beaucoup plus profonde et beaucoup plus fondamentale.

Quand nous accusons à tout venant le premier ministre du Canada (M. Trudeau) de faire telle ou telle chose pour des motifs basement intéressés, ou encore le premier ministre de l'Alberta de faire telle ou telle autre chose pour des motifs également intéressés, alors il est temps de faire un bon examen de conscience. Si nous en sommes rendus à ce point, et à certains égards nous y sommes déjà au sujet même de l'énergie, il y a certainement lieu de faire quelque chose de déterminant. Ce qui explique en grande partie pourquoi nous éprouvons les problèmes qu'on sait, et aussi en partie pourquoi certains prévoient l'apocalypse si la constitution est réformée. Ce n'est pas que nous avons des objectifs très divergents pour nos concitoyens; il s'agit simplement d'un manque de communication monumentale. C'est que nous nous sommes habitués à soupçonner des motifs intéressés pour tout et pour rien; nous nous demandons où M. Peter Lougheed, M. Pierre Trudeau et M. Lyon veulent vraiment en venir. Nous rendrions de plus grands services à notre pays si la discussion sur le prix de l'énergie, qui est en cours en ce moment, et d'autres questions comme celles d'ordre constitutionnel que je n'oublie pas n'étaient pas abordées avec cette défiance fondamentale qui caractérise, semble-t-il, tout ce que nous entamons ces jours-ci.

J'ai vu plusieurs pays discuter entre eux avec une plus grande confiance les uns envers les autres que nous témoignons nous-mêmes à l'égard des diverses provinces. Nous parlons les uns des autres comme si nous étions bicéphales, comme si nous étions une bande de gredins. En fait, les 282 députés à la Chambre, ajoutés aux membres des 12 autres assemblées législatives du pays dans les dix capitales des provinces et les deux capitales des territoires, constituent un groupe de plusieurs centaines de législateurs qui se sont consacrés à servir le bien public et non pas à s'entre-déchirer quotidiennement, à démolir les réputations les uns des autres, et à s'attribuer des motifs basement intéressés. D'où l'importance de la consultation dont parle le député. Toutefois, il n'y a pas lieu de la prévoir dans une mesure législative. Ce n'est pas à mon avis la façon de procéder.

Je crains, comme Canadiens, que nous ne soyons enclins à croire que nous pouvons résoudre tous nos problèmes en nous arrêtant sur tous les petits détails. Je soutiens que nous réglerons nos problèmes, que ce soit dans le domaine de l'énergie, question que nous examinons aujourd'hui, dans celui de la constitution ou dans tout autre, si nous commençons à nous accepter mutuellement, qu'il s'agisse des dirigeants provinciaux, des hommes politiques au niveau territorial, provincial ou fédéral. Nous devons nous accepter les uns les autres et reconnaître que nous avons à cœur en général l'intérêt des Canadiens que nous représentons dans nos compétences respectives.

M. Siddon: Monsieur l'Orateur, je me demande si le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) me permet de lui poser une question durant le temps qui lui est alloué. Il s'agit d'une question très simple qui découle du point très important qu'il a fait valoir, soit qu'il existe un climat de méfiance au Canada. Pourrait-il nous expliquer pourquoi il croit qu'il y a un tel climat au Canada à l'heure actuelle?

M. Simmons: Monsieur l'Orateur, je remercie mon ami, le député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon), de sa question. Je suis heureux, mais non surpris, de constater qu'il partage certaines des craintes que j'éprouve à ce sujet et que je viens juste d'exprimer.

Cet été, j'ai passé une partie de mon temps—pas assez, je l'admets—à l'ouest de l'Ontario, c'est-à-dire dans les quatre provinces de l'Ouest, surtout dans le nord de l'Alberta, dans le sud-est de la Colombie-Britannique et ailleurs dans ces quatre provinces et le but que je m'étais fixé était entre autres choses d'acquiescer une meilleure compréhension de cette partie du pays. J'ai parlé à un certain nombre de députés, dont ma bonne amie, le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell), et j'ai été heureux d'apprendre qu'il y a quelques mois, ils sont allés passer quelque temps dans les régions rurales de Terre-Neuve, ma province. J'ai aussi parlé à d'autres députés des deux partis de l'opposition qui siègent à divers comités, permanents ou autres, et qui sont allés, de leur propre initiative ou à la demande de leur parti, dans diverses régions des provinces de l'Atlantique dans le but, eux aussi, de mieux comprendre leurs problèmes.